

Vivre Ensemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** | N°142 www.ville-lariche.fr

NOVEMBRE 2021



> PAGE 14

MA VILLE, AMIE DES ENFANTS

LA RICHE REJOINT LE RÉSEAU DE L'UNICEF

Dossier spécial Enfance - Jeunesse



> **MOBILITÉ** / PAGE 7

Tramway :
42 millions
financés par l'État

> **CADRE DE VIE** / PAGE 10

Inaugurations :
verger urbain, rue Condorcet
et jardin Marcel Pagnol

> **CONCERTATION** / PAGE 20

Budget participatif :
proposez votre projet
pour notre ville !



> SOMMAIRE

> TEMPS FORTS / PAGE 3

> ACTUALITÉS / PAGE 4

> MUNICIPALITÉ / PAGE 6

> MOBILITÉ / PAGE 7

> SOLIDARITÉ / PAGE 8

> CADRE DE VIE / PAGE 10

**MA VILLE,
AMIE DES ENFANTS**
DOSSIER ENFANCE
JEUNESSE / PAGE 14



> CONCERTATION / PAGE 20

> SPORT / PAGE 22

> CULTURE / PAGE 23

> AGENDA / PAGE 24

> TRIBUNES / PAGE 25

> PRATIQUE / PAGE 26
TOUT SAVOIR SUR LA TAXE
FONCIÈRE À LA RICHE



ÉDITO

Wilfried SCHWARTZ

Maire de La Riche,
Conseiller départemental,
Président du Syndicat des Mobilités de Touraine



Madame, Monsieur,
Chères Larichoises, chers Larichois,

Plus que jamais, notre commune est celle de l'intergénérationnel. De nombreuses actions et interventions municipales concernent les enfants, les jeunes et les seniors.

Nous venons de recevoir le titre de « Ville amie des enfants » par l'Unicef. C'est une belle reconnaissance de notre action pour les enfants et les jeunes et une marque de confiance dans les projets que nous porterons pour eux et avec eux ces prochaines années. L'inclusion de tous les enfants est au cœur de notre démarche : ainsi, la dernière rentrée nous a permis d'accueillir une unité d'enseignement externalisée à l'école Marie Pellin et une classe ULIS à l'école Paul Bert. À cela s'ajoute le recrutement d'une éducatrice spécialisée pour accompagner nos équipes et permettre à chaque enfant de s'épanouir, tant à l'école qu'à l'accueil de loisirs.

Le Centre communal d'action sociale continue de déployer ses actions sur l'ensemble de la commune. Nouveauté en cette rentrée : le portage de repas à domicile pour nos aînés.

Tous les Larichois de plus de 70 ans et/ou en situation de handicap pourront faire appel à ce service de qualité (70 % de bio, produits frais en circuit court) dont le tarif est fonction des moyens de chacun. C'est une action supplémentaire qui marque notre attention continue à ce que les aînés vivent bien dans notre ville quelle que soit leur situation.

Votre ville se préoccupe aussi de l'égalité femmes-hommes. C'est en enjeu de chaque instant. Alors que les femmes restent toujours moins bien rémunérées que les hommes pour le même travail (17 % de moins dans notre pays), il s'agit d'encourager les bonnes pratiques, de veiller à l'égal accès aux services, aux loisirs mais aussi aux responsabilités. C'est le sens de notre engagement auprès de l'Onu Femmes France qui va nous accompagner ces prochains mois.

Quant à l'épidémie, elle n'est pas finie malgré le fort taux de vaccination de notre territoire. Alors restons prudents et continuons de prendre soin les uns des autres.

Wilfried SCHWARTZ

VivreEnsemble

Magazine municipal d'informations de la ville de La Riche | N°142



Édité par la ville de La Riche

Place du Maréchal Leclerc
CS 30102
37521 LA RICHE CEDEX
☎ 02 47 36 24 24
Fax : 02 47 38 11 52
@ la.mairie@ville-lariche.fr
Site : www.ville-lariche.fr
f Suivez-nous sur Facebook
facebook.com/villelariche

Directeur de publication

Wilfried Schwartz,
Maire de La Riche

Directeur général adjoint à la Promotion de la ville

David Chaumin ☎ 02 47 36 24 44

Rédaction

David Chaumin et Lucie Desmay

Mise en page

Pauline Meric

Photos et illustrations

Ville de La Riche, Adobe Stock, Freepik,
Alain Joly, Opus Jam, J-M. Lobbé,
Collectif Coqciqru, Gégé Events Team

Impression

Numeriscann ☎ 02 47 37 53 54

Dépôt légal à parution.

Ce numéro a été imprimé
à 7 000 exemplaires sur
du papier issu de forêts
gérées durablement
et de sources contrôlées.

Reproduction des articles, photos
et illustrations interdite sans
accord préalable auprès de
l'Hôtel de ville.





FORUM DES ASSOCIATIONS Septembre 2021

Organisé par la municipalité le samedi 4 septembre, le traditionnel Forum de rentrée a rassemblé près de 75 associations au complexe sportif Jean-Marie Bialy. Une journée très conviviale, riche de rencontres et de partage, entre inscriptions aux activités, animations, initiations, démonstrations et découvertes, avec des bénévoles particulièrement motivés en cette rentrée associative. Des bénévoles que le Maire Wilfried Schwartz et son adjointe déléguée à la vie associative Marie-Christine Darcier, accompagnés de la députée Fabienne Colboc, sont venus remercier pour leur engagement au quotidien auprès des Larichois et leur participation indispensable au bien vivre ensemble de notre ville.



LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2021/2022 Septembre 2021

Dévoilée le jeudi 23 septembre, la saison 2021-2022 de La Pléiade fait la part belle à **l'humain sous toutes ses composantes** : être(s) vivant(s), être(s) sensible(s), être(s) petit(s) et grand(s), être(s) ensemble et tout simplement être(s) humain(s)... Une soirée de lancement durant laquelle le Maire Wilfried Schwartz, son adjointe déléguée à la culture et au patrimoine Martine Allain, et l'équipe de La Pléiade, ont présenté l'intégralité d'une programmation pluridisciplinaire et éclectique, entre **théâtre, concerts, BD-spectacle, danse, comédie musicale, humour, arts de la rue et spectacles jeune public...** Égrainée de vignettes culturelles assurées par la Ligue d'Improvisation de Touraine et La Belle Orange, la soirée s'est clôturée au rythme des musiques tziganes, russes, roumaines et bulgares du trio de musiciens L'alouette. Découvrez le programme de la saison 2021-2022 et les photos de la soirée de lancement sur notre site internet www.ville-lariche.fr.



FÊTE DE RENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE Septembre 2021

C'est entouré de toute l'équipe de la médiathèque, que le Maire de La Riche Wilfried Schwartz et son adjointe déléguée à la culture et au patrimoine Martine Allain, ont officiellement lancé la toute nouvelle saison culturelle de la médiathèque, le vendredi 24 septembre. Une saison 2021-2022 qui ne proposera pas moins de six expositions et de très nombreux rendez-vous culturels qui feront la part belle à l'art sous toutes ses formes, à la culture vivante et à la culture de proximité. **Bande dessinée, science-fiction, peinture-collage, recyclage et photographie** seront entre autres mis à l'honneur durant une année riche en actions culturelles particulièrement interactives pour les visiteurs. Points d'orgue de la soirée : le vernissage de l'exposition « Un regard optimiste » d'Élisabeth Von Wrede et un concert de Monsieur Sable, trio de musiciens tourangeaux dont l'univers folk et swing a su séduire les spectateurs présents.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Municipalité et anciens combattants ont commémoré le 103^e anniversaire de l'armistice de 1918 et ont rendu hommage à tous les morts pour la France. Une cérémonie à laquelle ont assisté de nombreux Larichois venus honorer notre devoir de mémoire, autour du Maire et conseiller départemental Wilfried Schwartz, du conseiller municipal délégué au devoir de mémoire Florent Barbault, des membres de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA), de militaires et de représentants du département et de la région. À cette occasion, une quarantaine d'élèves de tous âges de l'école Paul-Bert étaient également présents pour interpréter un chant et une classe de CM2 de l'école Ferdinand-Buisson a lu un poème.



Quatre gerbes de fleurs déposées par la municipalité, le département, la région et la FNACA



Covid-19 Pass (presque) partout

Instauration du pass sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, nouvelles mesures liées à l'accueil du public dans nos équipements culturels, obligation d'une troisième injection de vaccin pour les plus de 65 ans. Le point sur les dernières décisions gouvernementales dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

Depuis le 9 juin dernier, montrer patte blanche, ou plutôt QR-code blanc et noir, est devenu indispensable pour accéder aux lieux de loisirs et de culture. Également obligatoire dans les cafés, bars, restaurants, certains centres commerciaux, maisons de retraite et transports de longue distance depuis le 9 août, ce sésame numérique délivré via l'application TousAntiCovid, ou papier si vous ne disposez pas de l'application, atteste de vos doses de vaccination ou d'un test RT-PCR négatif (uniquement valable 72 heures pour ce dernier). Mis en place par le gouvernement pour accompagner les Français au retour à une vie normale, tout en minimisant les risques de contamination, il a bien évidemment engendré de nouvelles mesures au sein des structures municipales larichoises recevant du public.

S'il n'est pas exigé à l'Hôtel de ville pour permettre à chaque citoyen d'effectuer ses démarches administratives, le pass sanitaire est ainsi devenu obligatoire pour profiter des services de la médiathèque et de la salle de spectacle de La Pléiade, mais également pour accéder à la résidence autonomie Marcel du Lorier, à l'espace aquatique Carré d'O, dans les gymnases de la ville et lors des grands événements organisés par la municipalité, tel que le forum des associations. Merci de respecter ces directives indispensables à la santé de tous et prenez bien soin de vous !



LA VILLE SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

Face aux difficultés financières qu'ils ont pu rencontrer en raison de la crise sanitaire et pour favoriser la relance de l'économie locale, la municipalité a tenu à apporter son soutien aux commerçants et aux restaurateurs Larichoises bénéficiant de terrasses, en les exonérant du paiement des redevances pour occupation du domaine public, pour la totalité de l'année 2021. Une décision que la municipalité avait déjà appliquée en 2020.

Prendre soin des plus fragiles : une troisième dose de vaccin

Parce que l'injection d'une troisième dose de rappel est désormais obligatoire pour les plus fragiles et les personnes âgées de plus de 65 ans, la municipalité a organisé le 20 octobre, une nouvelle campagne de vaccination auprès des seniors de la résidence autonomie Marcel du Lorier, déjà bénéficiaires de leurs deux premières doses au printemps dernier. Au-delà de la résidence, et parce que votre santé est une priorité pour la municipalité, les services de la ville peuvent vous aider à prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination et à trouver une solution à vos problèmes de transport si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer.

Contactez la référente seniors à l'Hôtel de ville au 02 47 36 24 34 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h.



➤ Plus d'informations sur la Covid-19 auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire :

✉ pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr

☎ Téléphone : 02 47 64 37 37

(précisez que vous souhaitez joindre la cellule d'information du public).

📺 **N° Vert** Coronavirus / COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Hôtel de ville : les Larichois satisfaits de l'accueil et du service public municipal

Dans une volonté d'amélioration et de développement du fonctionnement de la collectivité, la ville de La Riche s'est engagée dans la démarche de certification Qualivilles, portant sur la **qualité de la relation citoyenne**. Afin de répondre aux critères de cette certification et aux besoins des Larichois, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des **usagers de l'Hôtel de ville**. Qu'il s'agisse de l'accueil, de la mise à disposition d'informations, des démarches en ligne ou bien encore des délais de réponses, les résultats sont très encourageants.

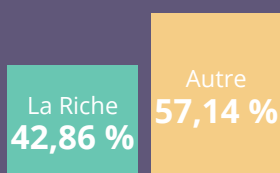
100 % des usagers ayant répondu à ce questionnaire sont satisfaits de l'état de propreté de nos locaux ainsi que des conditions d'accessibilité. L'enquête révèle également que 90,11 % des usagers s'estiment satisfaits du site internet. Toujours à votre écoute, la municipalité va

entreprendre une refonte totale du site dans le courant de l'année 2022 pour toujours mieux vous satisfaire. Objectifs : améliorer son ergonomie, faciliter vos recherches d'informations et simplifier vos démarches administratives. Merci à tous d'avoir participé à notre enquête !

119
participants



Lieu de domiciliation



15,97 %
de moins de 25 ans

51,26 %
de 25 à 50 ans

32,77 %
de plus de 50 ans

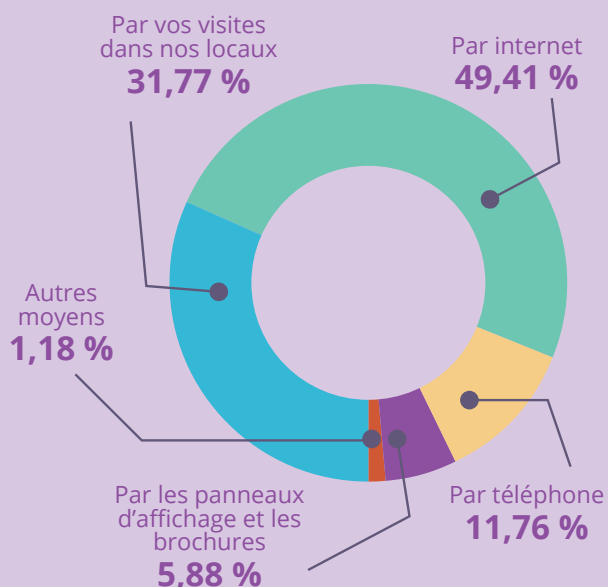


96,91 % sont **satisfaits**
par l'accueil téléphonique



95,79 % sont **satisfaits**
par l'accueil dans nos locaux

Moyens utilisés pour accéder à l'information



Vous êtes satisfaits à...

- 96,38 %** des délais de réponses à vos demandes par courrier et mail,
- 96,58 %** des horaires d'ouverture de nos services,
- 97,39 %** de la signalétique mise en place,
- 90,11 %** du site internet et les démarches en ligne,
- 100 %** de l'état de propreté de nos locaux,
- 100 %** des conditions d'accessibilité.

Wilfried Schwartz et Solenne Marchand, conseillers départementaux du canton de Ballan-Miré



Le 27 juin dernier, les habitants du canton de Ballan-Miré* ont élu le binôme de conseillers départementaux qui les représentera pendant sept ans auprès de l'assemblée du Conseil départemental d'Indre-et-Loire : Solenne Marchand et Wilfried Schwartz ont récolté 54,93 % des voix face au binôme formé par Sébastien Clément et Marine Peinoche (45,07 %), sur l'ensemble des votants du canton.

À La Riche, 67,66 % des électeurs ont confié leur voix au binôme Marchand-Schwartz contre 32,34 % au binôme Clément-Peinoche. Wilfried Schwartz siège dans deux commissions réglementaires chargées d'étudier les dossiers soumis au vote de l'assemblée délibérante (« affaires financières et administration générale », « aménagement du territoire et transition environnementale »).

Solenne Marchand, adjointe au Maire de Ballan-Miré en charge de la petite enfance et enfance-jeunesse, siège quant à elle dans la commission « collèges et politique éducative ». Un binôme de remplaçants a également été élu à leurs côtés : Fabienne Bodin (Druyes) et Bernard Desrosiers (Saint-Genouph). Pour mémoire, les principales compétences du Conseil départemental concernent l'action sociale (protection de l'enfance, aides aux personnes âgées ou handicapées, insertion des personnes en difficulté, RSA, logements sociaux...), la voirie (routes départementales), l'éducation (collèges), la culture (archives et bibliothèques départementales, patrimoine architectural et muséal...), le développement local (aides aux communes et aux associations), les services d'incendie et de secours.

**Ballan-Miré, La Riche, Villandry, Berthenay, Saint-Genouph, Druye et Savonnières.*

Nouvelles délégations et missions pour les conseillers municipaux

De nouvelles délégations ont été assignées à certains conseillers municipaux. Déjà délégué à la communication et à la transition numérique, Mathias Raimbaud se voit ainsi attribuer une délégation supplémentaire à la concertation. Magalie Alzon devient quant à elle conseillère déléguée au suivi des activités du centre social. Certaines missions spécifiques sont en outre désormais dévolues à Sébastien Cassier (en charge du fleurissement), Évelyne Amelot-Garnier (en charge de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes) et Christine Breyse (en charge du suivi du tramway pour les relations avec les citoyens et les commerçants).

7 parrainages Républicains à La Riche

Samedi 16 octobre, sept filleuls accompagnés de leurs parrains et marraines, se sont réunis à la mairie de La Riche, où le Maire, Wilfried Schwartz, entouré de ses élus, souhaitait les accueillir pour un moment de partage, mettant en lumière l'élan du cœur de leurs parrains et marraines.

Issus de pays en guerre ou bien défavorisés, ces jeunes sont arrivés récemment sur le territoire français et ont connu des situations difficiles. C'était sans compter sur le soutien infaillible de Larichois généreux et bienveillants, dont l'engagement a permis à ces jeunes de se sentir accueillis dans notre pays, épaulés, aidés, accompagnés.



Qu'il s'agisse d'un soutien moral, financier ou bien professionnel, ils ont donné la possibilité à leurs filleuls d'obtenir une nouvelle chance : celle de pouvoir s'intégrer pleinement dans notre République. Aujourd'hui, certains ont déjà décroché un CDI, d'autres réalisent un apprentissage...

De belles réussites en perspectives !

FRÉDÉRIC DOMINGO, NOUVEL ADJOINT À L'ÉDUCATION

Élection de Frédéric Domingo en tant qu'adjoint à l'éducation lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre, en remplacement de Dominique Defives qui a souhaité démissionner de son poste pour des raisons professionnelles. Ce dernier demeure cependant conseiller municipal en charge des mobilités douces. L'ancienne délégation de Frédéric Domingo a été attribuée à Florent Barbault, désormais conseiller délégué au devoir de mémoire, aux cérémonies, à la coopération internationale et au jumelage.



ÉLECTIONS RÉGIONALES

Félicitations à la conseillère municipale Isabel Teixeira élue conseillère régionale le 27 juin 2021.



Tramway 42 millions financés par l'État

Lauréat du plan France Relance lancé par l'État, le Syndicat des Mobilités de Touraine obtient 42 millions d'euros pour sa deuxième ligne de tramway et son bus à haut niveau de service.

La bonne nouvelle est tombée le mercredi 6 octobre, lorsque Jean Castex, Premier ministre, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des transports, ont annoncé les résultats de l'appel à projet du Grenelle IV, dans le cadre du plan de relance relatif aux transports collectifs en site propre. Appel pour lequel le Syndicat des Mobilités de Touraine, autorité organisatrice des transports de Tours Métropole-Val de Loire, avait postulé pour un projet majeur de transport sur notre territoire : la deuxième ligne de tramway et le réaménagement de la ligne de bus à haut niveau de service.

Suite à l'audition du maire de La Riche Wilfried Schwartz, vice-président de Tours Métropole-Val de Loire en charge des mobilités et président du Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT), et au travail des équipes, l'État financera le projet à hauteur de 42,04 millions d'euros, dont 40 millions pour le tramway (le montant maximum qui pouvait être attribué). Ce projet de transport public métropolitain s'inscrit effectivement dans la volonté de l'État de soutenir la démarche de transition écologique en participant au développement de projets de transports décarbonés ambitieux desservant les quartiers prioritaires « Politique de la Ville », mais également soucieux de la qualité de l'aménagement du territoire.

« Ce résultat met en avant la solidité de nos projets de mobilité qui répondent aux critères de cohésion sociale, d'aménagement du territoire et de qualité environnementale avec un tracé largement végétalisé favorable aux mobilités actives et à l'intermodalité, se félicite Wilfried Schwartz. En accordant cette subvention, l'État nous confirme la pertinence du projet, réaffirme de nouveau son soutien et s'engage avec nous à porter ces grands projets de transport public, un investissement concret au service des habitants. C'est une belle étape de franchise ! Cette confiance accordée renforce notre conviction pour aller de l'avant afin d'améliorer encore et

toujours l'offre de transport sur notre territoire et participer largement à son attractivité. Je tiens à remercier chaleureusement tous mes collègues Maires de Tours, Chambray-lès-Tours et Joué-lès-Tours, porteurs de ces projets, mes collègues élus de Tours Métropole et du SMT, les équipes qui œuvrent chaque jour pour faire avancer ces projets ainsi que les services de l'État avec qui nous travaillons de concert pour les mettre en œuvre ».

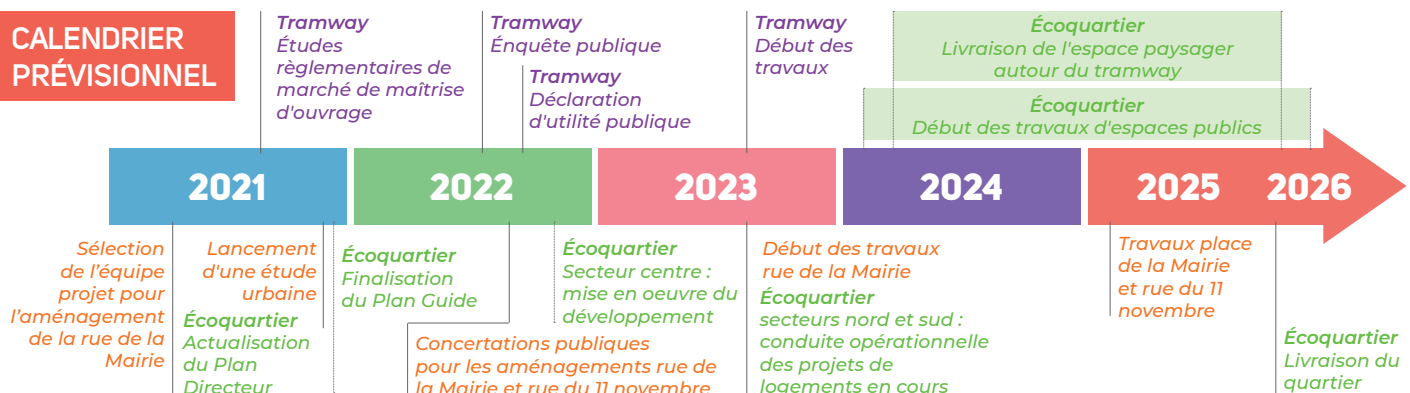
LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE, C'EST QUOI ?

Créé en 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine, aujourd'hui présidé par Wilfried Schwartz, est une institution dont les missions consistent à assurer les compétences d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le périmètre de Tours Métropole Val de Loire et de trois autres communes (Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames).

SES PRINCIPALES MISSIONS ?

- Le contrôle des délégations de service public Fil Bleu et Fil Blanc.
- Les études et suivi de travaux sur le réseau.
- La réalisation d'études sur l'offre de transport, des services.
- La planification des actions de mobilité, le développement notamment du tramway et des services de vélo.
- L'observation des données de mobilité et le développement du modèle multimodal.
- Le développement et le suivi des systèmes sur tous les modes de la mobilité.
- La mise en place de nombreux partenariats avec les acteurs de la mobilité et de l'aménagement du territoire pour développer de grands projets de transport.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Solidarité internationale

Des dons en soutien à l'Algérie

Suite aux incendies meurtriers qui ont endeuillé l'Algérie durant l'été, la ville de La Riche a immédiatement décidé d'apporter sa solidarité au peuple algérien en lançant un appel aux dons en matériels pour les hôpitaux du pays qui sont submergés et manquent de moyens. De très nombreux dons ont ainsi été récoltés à l'Hôtel de ville, triés et préparés pour l'envoi vers l'Algérie : près de 4 200 matériels répartis dans 70 colis conditionnés par des élus, des agents municipaux et des bénévoles qui se sont particulièrement investis pour finaliser cette collecte. Essentiellement du petit matériel de chirurgie, des antalgiques, de la biafine, des compresses, des pansements, des bandes de gaze, des canules, des gants en latex, des seringues et des masques. Merci à toutes et à tous pour votre générosité envers les familles sinistrées d'Algérie.

Des subventions exceptionnelles à l'association Medical Hope (collectif AMN Urgence Algérie Covid-19) et au Secours populaire

Face à la situation sanitaire alarmante en Algérie, avec le développement du variant Delta du Covid-19 qui sature les hôpitaux du pays et engendre un manque d'oxygène fatal à de nombreux patients, la municipalité a décidé d'accorder une subvention de 3 000 euros à l'association « Medical Hope » pour participer à l'achat de matériel indispensable. Souhaitant plus largement apporter son soutien aux actions d'urgences menées à l'international par le Secours

populaire français pour aider les populations confrontées à des situations dramatiques, le conseil municipal a également décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 euros à l'association.

Un vœu de soutien à la population afghane

Sous le joug des Talibans dans le contexte de retrait des forces armées occidentales, la situation politique en Afghanistan nécessite

une solidarité internationale pour venir en aide aux milliers d'habitants pourchassés pour leurs engagements, leurs opinions ou leurs propos. Poursuivant son engagement pris depuis 2015 en tant que membre du réseau des « communes solidaires » initié par le ministère de l'Intérieur, la ville de La Riche s'est donc engagée à participer à l'accueil digne et pérenne de réfugiés afghans sur son territoire.



Le Maire Wilfried Schwartz et la Directrice Générale des Services Ouassila Soum reçus à l'ambassade d'Algérie à Paris



Markethon

Particulièrement sensible à la démarche et aux opportunités que l'opération nationale du Markethon est susceptible de développer pour les demandeurs d'emploi, la ville de La Riche s'est une nouvelle fois associée à cette action solidaire, le 7 octobre dernier, en partenariat avec le Point Information Service Emploi, la fédération d'Indre-et-Loire de la Ligue de l'Enseignement et le Département d'Indre-et-Loire. Une opération qui permet chaque année à des milliers de demandeurs d'emploi de démarcher directement des entreprises dans un secteur géographique donné pour solliciter une offre d'emploi ou une proposition de stage. Neuf demandeurs d'emploi Larichois ont ainsi souhaité participer à cette action solidaire, épaulés par des agents du Centre Social Équinoxe, en présence de Noura Kenani, 2^e adjointe au Maire déléguée à l'emploi.



SOLIDARITÉ <

Comme chaque année, la ville de La Riche s'est mobilisée dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Le dimanche 17 octobre, un temps fort était organisé au gymnase Paul Bert avec l'association des Gazelles 37 et l'association Rando La Riche, au profit de l'association Flamme en Rose. Zumba solidaire, randonnée, sensibilisation au dépistage... Une mobilisation d'autant plus importante que le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies. Agents et élus municipaux ont quant à eux organisé un lâcher de ballons roses et biodégradables le 22 octobre, devant l'Hôtel de ville. Une action solidaire symbolisant l'attachement de la ville de La Riche à participer à la lutte contre le cancer féminin le plus meurtrier, avec plus de 12 000 décès par an.

Octobre Rose Ma ville, solidaire



CENTRE SOCIAL ÉQUINOXE : DES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR TOUS !

La ligue de l'enseignement propose un programme varié d'activités pour petits et grands ! Sport, animations, temps d'échanges et bien d'autres activités tout au long de la semaine.

ANIMATIONS

● Café des habitants

Un moment de partage tous les jeudis de 14h30 à 16h30 pour échanger, s'informer sur l'actualité, mais aussi créer des projets.

● Ateliers confection et biodiversité

Des ateliers créatifs, des produits faits maison Zéro déchet et la découverte de la nature (brame du cerf, plantes comestibles, nichoir, compostage...) avec l'association La Belle et la Blette les vendredis de 15h à 16h30. Des ateliers couture et customisation les mercredis.

● Soirée educ'pop

Un jeudi par mois de 19h à 21h30. Au programme : ciné-débat, soirée jeux, conférence gesticulée...

● Égalité femmes-hommes

Deux vendredis par mois de 15h à 16h30 (groupe adultes) et de 17h à 18h (groupe ados), débats autour des idées de chacun et de celles véhiculées par la société avec le CIDFF.

> Contacts

Marie : 06 08 37 59 40

Tiphaine : 06 37 43 93 47

ACTIONS FAMILLES

● Café des parents

Les vendredis de 9h30 à 11h30, un espace de paroles et de rencontres dédié aux parents, qui vient s'accompagner de relaxation Sonara.

Les mercredis de 10h à 11h30, des temps d'activités sont proposés avec vos enfants.

● Toutes sportives

Tous les mardis de 14h30 à 15h45, des séances de sport avec l'Ufolep.

● Jouons avec les petits

Un mardi par mois de 14h30 à 16h, des temps de jeux sont proposés par la PMI (CD37), les PEP37 et la Maison de l'enfance.

● Paniers solidaires

Un mercredi sur deux, 15 paniers du Potager de Loire arrivent à Équinoxe (légumes bio, locaux et de saison à moindre coût).

> Contact

Zohra : 06 37 43 93 22

ASSOCIATIONS

Danse, jeux, yoga, tricot, gym posturale, paniers alimentaires, repas, couture, scolarité, mémoire, solidarité... Équinoxe accueille des activités associatives toute la semaine et vous renseigne sur leur programme.

ACTION SOCIALE

● Espace France Services

Un lieu de proximité dédié à vos démarches administratives (tous les jours, sur rendez-vous).

● Insertion et emploi

Des ateliers collectifs santé, nutrition, sport et bien-être. Un atelier recherche d'emploi les lundis de 14h à 16h30 et un accueil individualisé tous les jours sur rendez-vous.

● Permanences sociales et juridiques

Des assistantes sociales de la Maison départementale de la solidarité, un chargé d'insertion de la Mission Locale Touraine, un conseiller Pôle Emploi, une juriste du Point Justice, une juriste du CIDFF, une référente socio-professionnelle de la Croix rouge, des intervenants du Planning familial, des Ostéos du cœur, et enfin des bénévoles du Secours populaire vous accueillent à Équinoxe.

● Ateliers numériques

Un jeudi ou mercredi après-midi tous les 15 jours pour se familiariser avec les ordinateurs.

● Ateliers socio-linguistiques

Des ateliers d'apprentissage de la langue française avec l'AFCM et l'UFCV.

> Contacts

Sidibe : 06 08 31 31 30

Fatima : 06 08 32 93 46



> CADRE DE VIE



Rue Condorcet : une entrée de ville valorisée et sécurisée

Wilfried Schwartz
et Frédéric Augis

C'est une voie d'accès importante de la commune, particulièrement empruntée par les automobilistes, les cyclistes et les piétons, entre les bords de Loire et le centre ville. 310 000 euros ont donc été investis par la municipalité, en partenariat avec la métropole et la région, pour le réaménagement de la rue Condorcet, entre l'avenue Proudhon et le rond-point de la rue Simon Vauquier. Une rénovation complète que les riverains ont pu apprécier à l'occasion d'une inauguration organisée le 20 octobre dernier, en présence du Maire Wilfried Schwartz entouré de nombreux élus municipaux, et du Président de Tours Métropole Val de Loire Frédéric Augis.

Une entrée de ville remise en valeur

La rue Condorcet bénéficie aujourd'hui d'un aménagement paysager plus ouvert sur la rue, qui valorise des éléments remarquables du site, tels que les murs de pierre et les arbres de haute tige. Le

trottoir ouest est désormais légèrement dissocié de la rue dans un esprit « promenade », des massifs fleuris et colorés ont été aménagés et un système d'arrosage adapté aux besoins des végétaux a été intégré. Bancs, tables, corbeilles, bornes d'éclairage piétons, signalétique et distributeurs de sacs canins dotent l'ensemble d'un mobilier urbain de qualité. La collecte des déchets est également parfaitement intégrée au projet par l'insertion de conteneurs enterrés. Côté voirie, les circulations automobiles, piétonnes et cyclistes ont été sécurisées. Les circulations douces et les lieux de détente sont favorisés, avec de petites esplanades de rencontres ouvertes sur la rue, et les continuités piétonnes de part et d'autre de la rue et depuis les résidences sont sécurisées. Pour peaufiner l'ensemble en réduisant la consommation énergétique des lieux, un nouvel éclairage led a été installé, plus efficace et moins énergivore.



Une nouvelle boîte à livres à l'ouest de la ville

Inaugurée début septembre par le Maire Wilfried Schwartz et le président de l'association « Qualité de Vie La Riche Ouest » Marc Tarou, la boîte à livres installée par la municipalité à l'ouest de la ville* permet désormais aux Larichois de déposer leurs livres pour en faire profiter d'autres lecteurs, mais aussi d'emprunter des ouvrages déposés par d'autres habitants. L'aménagement de ce nouveau mobilier urbain en plastique 100 % recyclé, s'est accompagné d'une installation de plusieurs bancs et corbeilles sur les bords de Loire pour répondre au souhait des marcheurs et des promeneurs.

*À l'angle des rues du Grand Carroi, du Chemin Neuf et du Pigeonnier. Une autre boîte est disponible depuis plusieurs mois dans la rue du 11 novembre 1918.

Favoriser la circulation douce

Après l'aménagement d'un plateau ralentisseur dans l'**avenue du Prieuré** au mois de mai, la sécurisation de la circulation des cyclistes dans ce secteur s'est poursuivie avec la matérialisation d'une piste cyclable bi-directionnelle de 100 mètres dans la **rue du Petit Plessis**, entre la voie SNCF et l'avenue du Couvent des Minimes. Un aménagement qui a été complété par la mise en place d'un rétrécissement de la chaussée visant à ralentir la vitesse des automobilistes.

Boulevard Louis XI, un cheminement stabilisé pour cyclistes et piétons a par ailleurs été créé, au cœur de la trame verte et bleue qui relie le boulevard à la rue de la Chapelle.



Verger urbain solidaire : un poumon vert en cœur de ville

Aménagé sur un terrain de 2 000 m² par la municipalité (terrassment, clôture, système d'irrigation, achat de l'ensemble des végétaux, pour un montant total de 20 000 euros) et l'association « La Belle et la Blette » (plantations, création des andains et entretien des plants), le verger urbain permacole de la ville a été officiellement inauguré le 15 octobre dernier. Situé à proximité immédiate de l'espace aquatique Carré d'O, il abrite 19 arbres fruitiers dont les récoltes s'échelonneront du printemps à l'automne (cerisiers, pommiers, figuiers, abricotiers, poiriers et pêchers), 110 arbustes fruitiers (framboisiers, groseilliers, casseilliers...), mais aussi une haie de pieds de vignes, des espaces fleuris (umbellatas, genêts, baguenaudiers...) et 400 vivaces aromatiques. Utilisables en cuisine ou pour se soigner, ces dernières hébergent et nourrissent les insectes qui favorisent la pollinisation des arbres fruitiers et la biodiversité du lieu, tout en limitant les maladies des espèces plantées.

Premières récoltes dès 2022

Participant par ailleurs à l'éducation à l'environnement, notamment pour les enfants, le verger est régulièrement le théâtre d'animations de sensibilisation menées par l'association. Un projet qui s'inscrit pleinement dans une démarche d'évolution de l'espace public et qui sera bientôt doté de barrières anti-rhizome afin de limiter la prolifération des « mauvaises herbes ». Des arceaux ont d'ores et déjà été installés pour le stationnement des vélos et un cheminement doux sera créé pour relier le verger urbain au square du Plessis. Un véritable poumon vert en ville, au cœur duquel les visiteurs sont invités à se promener, avant de pouvoir cueillir librement les fruits mûrs, dans le respect du lieu et des autres usagers. Premières récoltes prévues pour 2022 !



21 nouveaux logements et un pôle santé fin 2023, face à la mairie



Lancement officiel du programme immobilier « Liberté » de la société Nexity le 1^{er} octobre dernier à La Riche, en présence du Maire Wilfried Schwartz entouré de nombreux élus municipaux, du directeur régional de Nexity Amaury Vallé et de ses collaborateurs, mais également de futurs propriétaires. Situé face à l'Hôtel de ville, à proximité des écoles, des commerces et des transports, cet ensemble à taille humaine sur trois niveaux, alliant esthétique et modernisme, se composera de deux volumes qui accueilleront 21 appartements au total, de 2 à 5 pièces. Un pôle santé d'environ 360 m² occupera le rez-de-chaussée pour accueillir des médecins et un cabinet infirmier. Pour répondre à l'aspect paysager souhaité par la municipalité, une placette végétalisée viendra compléter le projet, ainsi qu'une terrasse végétalisée qui sera accessible aux résidents. Livraison prévue au quatrième trimestre 2023.

> CADRE DE VIE

10
NOUVEAUX
ARBRES

1 080
ARBUSTES

Le jardin Marcel Pagnol a fait peau neuve

Végétalisation, mobilier urbain, jeux pour enfants... Les aménagements particulièrement qualitatifs réalisés dans le jardin Marcel Pagnol, ont totalement métamorphosé ce parc urbain naturel, véritable poumon vert de notre ville. C'est ce qu'ont pu constater les nombreuses personnes venues assister à l'inauguration officielle des lieux, le 22 octobre dernier, en présence du Maire Wilfried Schwartz et de son adjoint délégué à la voirie, aux espaces verts, au cadre de vie et à l'embellissement de la ville, Charles Thiou. Conçu dans les années 80, il est aujourd'hui devenu un lieu de vie, de détente et de loisirs offrant 8 000 m² de verdure, source de fraîcheur en plein cœur de ville, participant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.

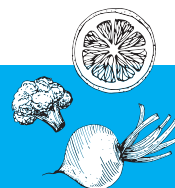
Des jeux pour enfants à partir de 2 ans

Esplanade ouverte sur la rue de la Mairie, chemin bordé de tilleuls et de prunus reliant le quartier Niqueux-Bruère au quartier Marcel Pagnol, plantation de haies vives autour du parc, élagage des arbres existants et plantation de 10 nouveaux arbres et 1 080 arbustes, rafraîchissement des pelouses, plantation de massifs de fleurs et de vivaces, création d'une prairie avec zone humide au fond du jardin...



Les quelques arbres abattus et élagués dans le cadre de cet aménagement ont en outre été réutilisés pour réaliser des nids à insectes, de la signalétique et pour la création d'une sculpture. Le nouveau jardin Marcel Pagnol offre également des nouveaux jeux en bois pour enfants dans un espace sécurisé et une signalétique a été installée pour informer les promeneurs de la nature des végétaux. Un indéniable atout pour la qualité de vie des Larichois, pour lequel la municipalité a investi 620 000 euros, subventionnés par la région Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

UN NOUVEAU LOCAL POUR L'AMAP



Créée en 2009, l'AMAP a inauguré ses nouveaux locaux du 15 rue Etienne Martineau, mis à disposition par la municipalité et pour lesquels un loyer de moins de 600 euros à l'année est demandé, afin de favoriser la consommation locale.

Une AMAP, c'est quoi?

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) naît de la rencontre d'un groupe de consommateurs et de paysans, ou artisans transformateurs, désireux de soutenir les producteurs locaux et ainsi favoriser le commerce de proximité. Le consommateur signe avec un ou plusieurs producteurs un contrat par lequel il s'engage à acheter une quantité donnée de sa production sur une période définie avec lui.

> Contact

✉ amap@la-riche-en-bio.com





Un été fleuri



Retour photographique sur les jardinières et les massifs fleuris confectionnés par le service municipal des espaces verts, qui ont donné des couleurs à notre été !



Jardins et balcons fleuris : les lauréats



Composé d'élus, d'agents municipaux et d'habitants de La Riche, le jury du concours des jardins et balcons fleuris a classé les 27 participants qui se sont tous vus offrir un diplôme et une plante en récompense du travail accompli pour embellir leur résidence. Des bons d'achat ont en outre été remis aux dix premiers de chacune des catégories, à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de ville le 1^{er} septembre dernier.

Sur le podium :

- dans la catégorie « balcons fleuris » : Maria Isabel Martins (1^{er} prix), Yvette Le Cadre (2^e prix) et Michel et Marie-Noëlle Mignot (3^e prix),
- dans la catégorie « jardins fleuris » : Sébastien Cassier (1^{er} prix), Suzanne Gaufreteau (2^e prix) et Lyse Lefort (3^e prix).

MA VILLE, AMIE DES ENFANTS



unicef 
pour chaque enfant





La Riche rejoint le réseau de l'UNICEF

Déclarée « Ville amie des enfants » par l'Unicef le 27 octobre dernier, la ville de La Riche se voit récompensée pour ses nombreuses actions menées à l'attention des plus jeunes et pour son plan d'action 2020/2026. Une occasion de faire le point sur les dernières initiatives développées par la municipalité.

Créé en 2002 à l'initiative de l'Unicef et de l'Association des Maires de France, le réseau des « Villes amies des enfants » compte aujourd'hui 245 villes, 16 intercommunalités et 4 départements, dont la ville de La Riche qui vient tout juste d'intégrer le réseau pour les cinq années à venir. Récompensant et encourageant les villes qui font preuve d'une politique innovante et dynamique à destination des jeunes de 0 à 18 ans, ce titre valorise aussi le respect et la promotion de la charte des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. « Un titre dont les Larichois peuvent être fiers tant il réaffirme notre ambition de permettre à chacun de trouver sa place et de s'épanouir dans notre ville, quels que soient son âge et ses besoins », se félicite Noura Kenani, adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, à la solidarité intergénérationnelle, à l'emploi et à la politique de la ville. « Les initiatives que nous développons en terme d'éducation citoyenne encouragent notamment l'émergence de projets qui favorisent la politique de l'enfance et promeuvent les actions locales innovantes que nous menons avec les enfants, tout au long de l'année ». La signature d'une convention de partenariat avec l'Unicef scellera officiellement cette reconnaissance dans les prochaines semaines.

« Permettre à chacun de s'épanouir dans notre ville »

LES CINQ ENGAGEMENTS PRIS PAR LA MUNICIPALITÉ POUR INTÉGRER LE RÉSEAU :

- Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.
- Affirmer notre volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination, et agir en faveur de l'équité.
- Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de notre territoire.
- Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.
- Nouer un partenariat avec Unicef France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.



Scolarité : La Riche, ville inclusive

La remise des clefs de la classe mise à disposition de l'IME s'est déroulée en présence du directeur de l'IME Éric Charrier, de l'inspecteur d'académie Stéphane Durand, et de nombreux élus Larichois, dont l'adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, à la Solidarité intergénérationnelle, à l'Emploi et à la Politique de la ville Noura Kenani.

Favoriser l'accès aux services essentiels pour le plus grand nombre, et en particulier pour les populations les plus vulnérables, est une priorité pour la ville de La Riche. À plus forte raison lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins d'inclusion des élèves en situation de handicap, en leur permettant notamment de partager l'espace de vie et de socialisation que représente l'école. Depuis la rentrée de septembre, l'école maternelle Marie Pellin accueille ainsi six enfants en situation de handicap âgés de 4 à 7 ans, au sein d'une **unité d'enseignement externalisée**. Une création de classe qui fait suite à une convention signée en juillet dernier avec l'Institut médico-éducatif « Les Elfes », présidé par Sylvie Dumont, et l'Éducation nationale. Convention par laquelle la ville s'est engagée à mettre à disposition une salle de classe et le mobilier nécessaire à titre gratuit, pour une durée de trois ans reconductible.

« Cette démarche partenariale permet d'approfondir la dynamique communale autour des questions de solidarité et de cohésion sociale à laquelle l'équipe municipale est particulièrement attachée », précise le Maire Wilfried Schwartz. Une dynamique qui s'est également illustrée à l'école élémentaire Paul-Bert, où une **unité localisée pour l'inclusion scolaire** (ULIS) accueille quant à elle neuf élèves âgés de 8 à 11 ans depuis la rentrée.

LE SAVIEZ-VOUS?

621

élèves

sont accueillis au sein de nos écoles maternelles et primaires.

- Tamisier : 198 élèves
- Marie Pellin : 70 élèves
- Paul Bert : 171 élèves
- Ferdinand Buisson : 182 élèves.

Création d'un poste d'éducatrice spécialisée

Parallèlement à ces deux ouvertures de classes, la municipalité a souhaité créer un poste d'éducatrice spécialisée dont la mission principale consiste à accompagner les équipes éducatives et d'animation (accueil de loisirs, point accueil jeunes, temps périscolaires, accompagnement scolaire...) dans leurs missions d'accueil des enfants. Participant à l'éducation et à l'insertion scolaire ou sociale des enfants et adolescents en difficulté, elle veille également à l'inclusion des enfants porteurs de handicap auprès des différentes structures de la ville. Objectifs : évaluer les situations individuelles et collectives afin de proposer des solutions adaptées, créer une relation de confiance avec les enfants et leur famille, participer à l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne et sur les temps périscolaires et extrascolaires, apporter appui et accompagnement aux équipes d'animateurs territoriaux en cas de difficultés avec un enfant.

Des travaux réalisés dans les écoles pendant l'été

Parce qu'accueillir les élèves dans les meilleures conditions dès la rentrée est essentiel pour la municipalité, la période estivale est traditionnellement propice à la réalisation de divers travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles de la ville. Outre les aménagements d'une classe destinée à accueillir une unité d'enseignement externalisée à l'école maternelle Marie Pellin et d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire dans l'école élémentaire Paul Bert (lire ci-dessus), l'été a également permis aux services de la ville et à leurs prestataires de mettre en œuvre des travaux d'insonorisation et de changement des éclairages des cantines des écoles Henri Tamisier, Paul Bert et Ferdinand Buisson. Des récupérateurs d'eau ont par ailleurs été installés à l'école Henri Tamisier pour alimenter les carrés potagers mis à disposition l'année dernière, tandis que la peinture des murs et des plafonds du couloir principal de l'école Marie Pellin a été rafraîchie. Toutes les écoles ont en outre fait l'objet d'une mise aux normes des défibrillateurs et du changement des haut-parleurs « alerte attentat ».

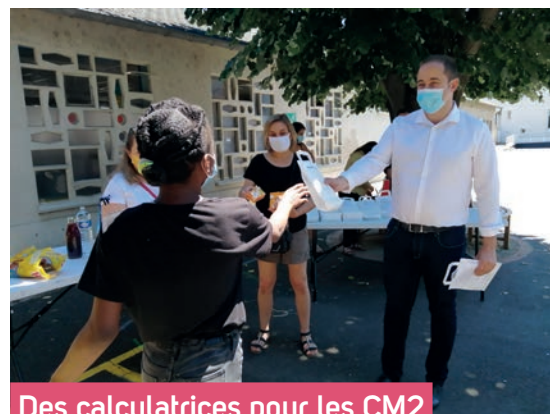


Insonorisation des cantines scolaires

Un dispositif « aisance aquatique » pour les 4-6 ans

Se familiariser avec l'eau pour ne pas en avoir peur et acquérir les bons réflexes. Tel est l'objectif du dispositif « Aisance aquatique » mis en place par l'Education nationale et la Fédération française de natation, pour les enfants de 4 à 6 ans. Déjà organisatrice du dispositif « J'apprends à nager » pour les 6-9 ans dans le cadre de la « Réussite éducative », la ville de La Riche a été la toute première commune de France métropolitaine à s'inscrire dans ce nouvel outil pédagogique destiné aux plus petits, trop souvent victimes de noyades*. En partenariat avec la piscine Carré d'O et la société Icare qui forme les futurs maîtres nageurs sauveteurs à ce type de dispositif, une classe bleue « Aisance aquatique » sur quatre jours a été organisée au mois de septembre pour 64 élèves de l'école maternelle Henri Tamisier, à raison de deux séances de 40 minutes par jour. La meilleure des façons de se mettre dans le bain dès le plus jeune âge pour faciliter l'apprentissage de la natation.

** 61 % des noyades concernent des enfants de moins de 6 ans. 49 % d'entre elles surviennent dans des piscines privées. La noyade demeure la première cause de mortalité par accident de la vie courante, chez les moins de 25 ans.*



Des calculatrices pour les CM2

Parce que l'entrée au collège est un moment particulièrement important dans un parcours scolaire, la municipalité a offert une calculatrice à tous les élèves Larichois de CM2, quelques jours avant les vacances d'été. Une occasion de les féliciter de leur passage en sixième et de leur permettre de bien démarrer leur nouvelle vie de collégiens à la rentrée.

Un conseil municipal des jeunes va être créé !

Afin de permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées, leurs envies, leurs propositions mais aussi de les concrétiser, un conseil municipal des jeunes va être créé à La Riche dans les mois à venir. La municipalité souhaite sensibiliser les collégiens à une citoyenneté active ainsi qu'à la découverte de la vie démocratique. Ils seront ainsi confrontés à la réalité d'un projet (aspects techniques, juridiques, financiers) tout en étant accompagnés par la ville de La Riche dans sa réalisation.



Une nouvelle maison pour le Point Accueil Jeunes

Engagée depuis plusieurs années dans une dynamique éducative de qualité en faveur des jeunes de la commune, la ville de La Riche projette d'aménager un nouveau local pour le Point Accueil Jeunes (PAJ), dans une maison récemment acquise par la municipalité au 25 rue des Hautes Marches. Actuellement localisé dans un espace trop exigu du Centre Social Équinoxe, le PAJ n'est effectivement pas en mesure de recevoir suffisamment de jeunes Larichois dans de bonnes conditions. Entièrement dédiée aux adolescents de 11 à 17 ans qui pourront s'y rendre en plus grand nombre pour la réalisation d'activités et l'accompagnement de leurs projets, cette nouvelle maison permettra de proposer un lieu d'accueil bien plus grand et plus adapté à leurs aspirations. Maison qui bénéficiera non seulement d'une rénovation des 80 m² existants, mais également de la construction d'une extension de 80 m² supplémentaires, avec la création de nouveaux espaces (bureau, sanitaires, salle polyvalente, salle de convivialité, locaux techniques, ainsi qu'un jardin de 255 m² et une terrasse). Un projet

soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales qui subventionnera les travaux à hauteur de 60 %. Début des travaux en 2022 pour une mise à disposition en 2023.



> ENFANCE - JEUNESSE



Parcours Éducatif Jeunesse : de nouveaux ateliers

Mis en place en octobre 2018, le Parcours Éducatif Jeunesse (PEJ) de la ville de La Riche a été labellisé « Plan Mercredi » par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire. Encadrées par des services municipaux larichois et des associations, les activités proposées chaque mercredi permettent aux enfants de découvrir et de s'initier à une large gamme de pratiques collectives culturelles, sportives et de loisirs de qualité destinées à développer leur éveil et leur curiosité, pour participer à la réussite de chacun. Des nouveautés cette année avec la création d'un atelier théâtre pour les 7-11 ans avec le théâtre de l'Ante, d'un atelier multisports motricité pour les 3-5 ans et les 5-7 ans avec Educ Pro Sports, d'un groupe 3-5 ans pour l'atelier cirque avec la Maison du jongleur et d'un groupe 4-5 ans pour l'atelier « Piano autrement » avec l'association Passeports des arts.

Retrouvez le programme complet sur notre site Internet www.ville-lariche.fr



Tot'ame et Point Accueil Jeunes : des vacances toujours au top !

Des vacances estivales et des séjours avec ou sans nuitées sous le signe de la nature, des aventures hors du commun sur les traces des botanistes extraordinaires, des fonds marins de l'Atlantide, des créatures de la forêt enchantée, de la vie de château, des petites bêtes, des cités perdues ou bien encore des mystères de la Terre... C'est le programme alléchant qu'avaient concocté les animateurs de l'accueil de loisirs Tot'ame pour les 3-11 ans durant les mois de juillet et août derniers. Des vacances qui se sont terminées par un après-midi convivial autour d'activités et d'un goûter sur le thème de la fête foraine, en présence des parents, avant une nouvelle programmation tout aussi originale sur le thème du Mexique et de la fiesta de Coco, pour les vacances de Toussaint. Côté Point Accueil Jeunes (PAJ), l'été fut tout aussi dynamique avec des activités et des séjours autour du sport et des sorties au grand air pour les 11-17 ans. Pour la Toussaint, le cinéma d'horreur s'est invité à la fête avec la réalisation d'un petit film par les jeunes eux-mêmes, depuis l'écriture de l'histoire jusqu'au tournage, en passant par la confection des costumes !



Le Relais Assistants Maternels devient un Relais Petite Enfance

Pourquoi un nouveau nom ?

Afin d'être plus représentatif de son offre de service, et pour répondre aux directives de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), le Relais Assistants Maternels devient un Relais Petite Enfance. Désormais, un guichet unique sert de point de contact direct avec les parents et futurs parents souhaitant trouver un mode de garde adapté : assistant maternel, garde à domicile, crèche, accueil de loisirs.

Un Relais Petite Enfance, qu'est-ce que c'est ?

Le RPE se charge d'accueillir les familles larichois afin de conseiller et diriger les parents vers un mode d'accueil adéquat, en phase avec leurs besoins. Qu'il soit individuel ou collectif, le Relais Petite Enfance (RPE) va initier et orienter les démarches d'accueil. Le tout en assurant un suivi continu jusqu'à l'aboutissement de la demande.

Quelles sont ses missions ?

- Informer les parents ou représentants légaux sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs.
- Informer et orienter les professionnels de l'accueil individuel et les futurs candidats à l'agrément.
- Offrir aux assistants maternels et aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil de jeunes enfants prévus par la charte nationale.
- Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle.
- Accompagner les assistants maternels dans leurs démarches de déclaration et d'information prévues.
- Offrir un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistants maternels ou, le cas échéant, confiés à des professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Les matinées au RPE ont lieu les mardis et jeudis matin. Pour y participer, il suffit de contacter l'animatrice et de s'inscrire. Ce sont des temps collectifs ouverts aux assistants maternels et aux enfants accueillis. Un lieu de socialisation, de jeux libres et de rencontres pour les enfants, et l'occasion pour les assistants maternels d'échanger et d'enrichir leurs pratiques professionnelles.

> Contact

✉ rpe@ville-lariche.fr ☎ Téléphone : 02 47 37 30 35

Les colos apprenantes de l'été et de la Toussaint

Visant à corriger les inégalités et les retards pris par certains enfants du fait de la pandémie et de l'éloignement avec l'école, les colos apprenantes font partie du dispositif « vacances apprenantes » qui bénéficie d'un label délivré par l'État et propose des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable.

Cet été, deux séjours d'une semaine ont ainsi été proposés par la ville de La Riche aux enfants de 6 à 11 ans, entre mer et montagne. À Murat-le-Quaire, dans le Massif Central, les enfants ont pu visiter une chèvrerie, faire la cani-rando, de la médiation animale ou encore des sorties dans la nature. Tandis qu'à Préfailles, en Bretagne, les enfants ont fait de la pêche à pied sur l'estran rocheux, de la randonnée dans la réserve naturelle, des ateliers créatifs écologiques mais également une activité d'investigation au laboratoire aquacole. Un cadre ludique qui a permis aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences et de se préparer dans de bonnes conditions pour la rentrée.

Pendant les vacances de Toussaint, les jeunes Larichois ont pu profiter d'un séjour d'une semaine sur l'Île d'Oléron. Au programme de cette colo apprenante : visite d'un parc ostréicole, initiation à la boxe, surf, visite du littoral, balades sur la plage... Un programme d'activités riche en divertissements, mais aussi à visée pédagogique avec notamment des ateliers sur la prévention alimentaire, le sommeil et le respect d'autrui durant la vie en collectivité.



Stage multisports

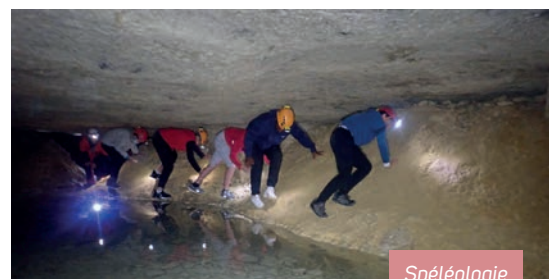
Boxe



Escalade

Nouvelle initiative de la ville de La Riche dans le cadre de son label « Terre de Jeux 2024 » : la création d'un stage multisports dont les jeunes de 11 à 15 ans ont pu profiter durant les vacances de la Toussaint. Organisé par le service des sports de la ville, en collaboration avec le Point Accueil Jeunes (PAJ), une multitude d'activités

sportives ont ainsi été proposées : boxe, ultimate, spéléologie, escalade, football et bien d'autres encore. Un stage sportif particulièrement diversifié qui a permis aux jeunes de découvrir de nouvelles disciplines. Une initiative qui a rencontré un vif succès et qui sera de nouveau proposée lors de futures vacances scolaires.



Spéléologie

> CONCERTATION



UNE CONNEXION RAPIDE ET SÉCURISÉE

Créez simplement votre compte personnel en indiquant vos nom, prénom et adresse e-mail. Il est également possible de vous connecter en utilisant votre compte Google ou votre compte Facebook. Vos données personnelles ne seront conservées et traitées que durant la période nécessaire à la réalisation de l'enquête à laquelle vous souhaitez participer, et ne seront jamais utilisées à d'autres fins.

Rendez-vous sur jaimelariche.fr !

#JAIMELARICHE

Parce que **favoriser l'implication** des Larichois dans le débat public local répond à l'engagement municipal d'associer les habitants aux décisions prises dans le cadre des projets importants pour la ville, la plateforme participative de La Riche vous permet de donner votre avis et de le partager avec les autres participants. Soumis à concertation ces dernières semaines, les projets de construction d'un **nouveau skatepark** et de **réaménagement de la rue de Hautes Marches** ont fait l'objet de nombreuses contributions permettant à la municipalité d'affiner sa réflexion pour répondre au mieux à vos attentes. Actuellement, vous êtes **invités** à proposer votre propre projet pour la ville, dans le cadre d'un budget participatif destiné à impliquer toujours plus les Larichois dans l'avenir de notre ville. **N'hésitez pas à participer !**



Vous avez donné votre avis

RUE DES HAUTES MARCHES

Suite à la concertation qui s'est déroulée du 8 juillet au 5 septembre 2021, les Larichois ont plébiscité l'une des deux solutions d'aménagement proposées pour la section de la rue des Hautes Marches, située entre la rue du 11 novembre et la rue du Plessis. Cet aménagement comprend :

- La création de trottoirs normalisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Une végétalisation importante de l'espace public (arbres en pleine terre et en pot si présence de réseaux souterrains, plantations en pied de mur), soit environ la moitié de l'espace public.
- La matérialisation de 11 places de stationnement, laissant une large place à l'espace piéton et aux végétaux.
- La mise en sens unique (pour les véhicules à moteur). Ce sens de circulation sera défini suite à une étude actuellement en cours.
- Le maintien du double sens cyclable.
- La sécurisation du carrefour avec les rues Etienne Martineau et Louis Pasteur (réduction de la largeur de voie, interruption de la ligne droite, traversées piétonnes, création d'un plateau ralentisseur...).
- La répartition de l'espace voiture réduit à un tiers (deux tiers de l'espace réservés aux piétons).



Plateau ralentisseur

Création d'un plateau
ralentisseur dans le carrefour

C'EST
NOUVEAU

Budget participatif Proposez votre projet pour notre ville !

Processus de démocratie participative par excellence, le budget participatif mis en place par la municipalité permet aux citoyens d'affecter une partie du budget de la collectivité à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Une démarche qui favorise non seulement la participation des Larichois en créant du lien social et en sensibilisant à la citoyenneté, mais qui améliore en outre la transparence de l'action publique en permettant une meilleure compréhension du fonctionnement de la ville pour les habitants. Une enveloppe totale de 30 000 euros sera ainsi affectée chaque année aux Larichois qui se sentent impliqués dans la vie de notre commune et qui souhaitent proposer, à titre individuel ou collectif, des projets destinés à améliorer la vie des habitants et à servir l'intérêt général.



J'AIME LA RICHE

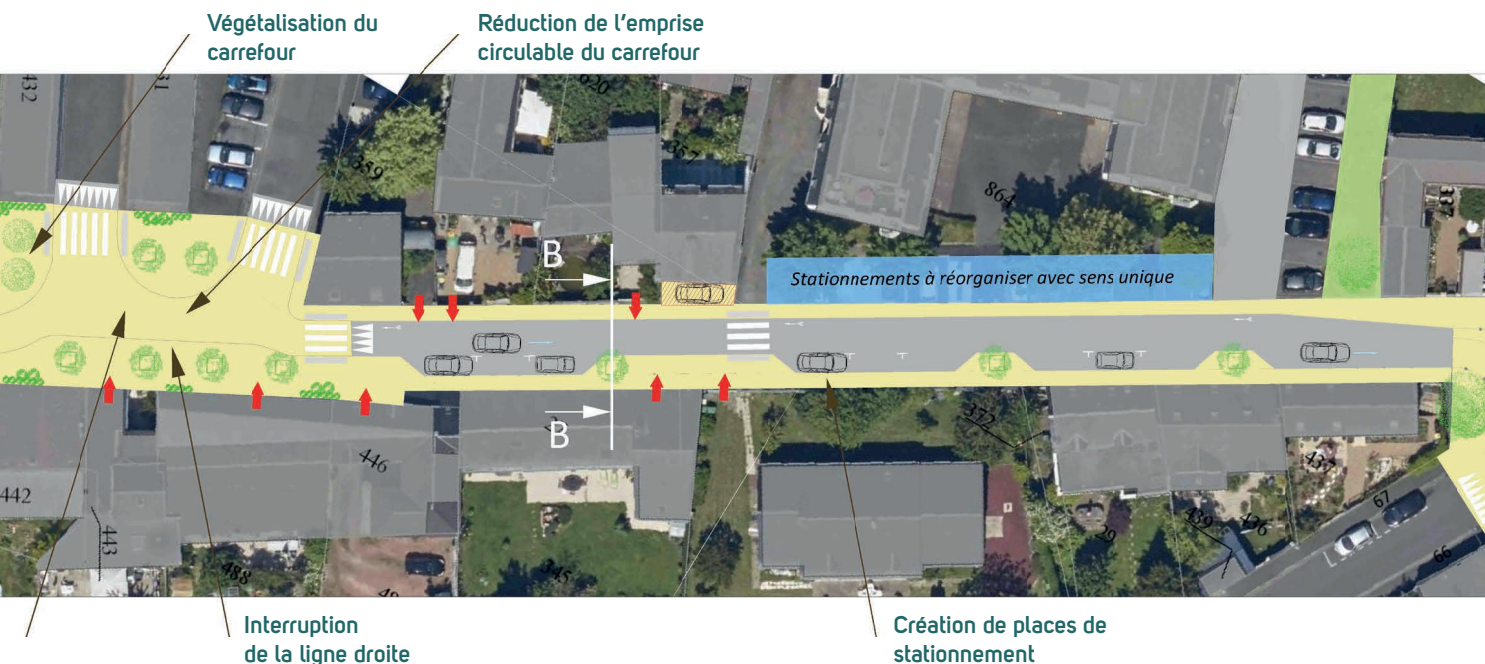
Ces projets pourront porter sur plusieurs thématiques relevant des compétences de la commune : cadre de vie et espace public, environnement et transition écologique, mobilité, culture et patrimoine, éducation et jeunesse, sport, solidarité et cohésion sociale, économie et numérique. Ils ne devront pas dépasser un montant de 10 000 euros chacun et devront être suffisamment précis et détaillés pour être évalués juridiquement, techniquement et financièrement par un comité chargé de les instruire.

Vous êtes intéressé ? Rendez-vous sur jaimelalariche.fr pour consulter le règlement définissant les modalités de fonctionnement du budget primitif et pour déposer votre projet.

Vous avez choisi

UN NOUVEAU SKATEPARK EN 2022

Suite au sondage visant à permettre aux Larichois de choisir la toute nouvelle structure dédiée aux sports de glisse urbaine qui sera installée au Petit Plessis, 59,5 % d'entre vous ont plébiscité le skatepark (contre 40,5 % le pumptrack qui consistait en un parcours ludique et sportif en boucle fermée). Afin de répondre au mieux aux attentes de tous les inconditionnels du skate, de la trottinette, des rollers et du BMX, la municipalité s'est attachée à lancer une consultation pour la réalisation de cet équipement polyvalent, ludique et accessible à tous, qui se composera de plusieurs modules plus qualitatifs et plus attrayants que ceux existants actuellement. Consultation dont les résultats sont attendus fin 2021.



> SPORT

Ma ville sportive

TERRE
2024
DE JEUX

Football et footstyle

Retour photographique sur le tournoi de football inter-quartiers organisé par la municipalité pour les 12-15 ans le 7 juillet dernier, dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » décroché par la ville de La Riche. Un tournoi qui a vu s'affronter une douzaine d'équipes de la métropole et remporté par... La Riche dans une finale contre Tours ! Toute la journée, les jeunes footballeurs ont également pu s'initier au football freestyle avec l'équipe Footstyle, dont le capitaine Gautier Fayolle a été nommé sept fois champion du monde. Une journée sportive très réussie !



Première édition larichoise du défi inter-entreprises

Ambiance festive pour la toute première édition du défi inter-entreprises organisé par l'entreprise BGE Touraine, Tours Métropole Val de Loire et la ville de La Riche, le 14 septembre dernier. L'événement sportif a réuni de nombreuses entreprises de la métropole, réparties en une cinquantaine d'équipes de quatre personnes, venues s'affronter dans une épreuve relais au lac de Gévrioux : 3 kilomètres de course à pied, 6 kilomètres en VTT et 600 mètres en canoé. Un défi animé par Patrick Montel, auquel participaient également deux équipes d'élus et une équipe d'agents municipaux de la ville. Félicitations à tous les sportifs et rendez-vous l'année prochaine !

Les travaux des locaux sportifs et de convivialité se terminent !

Retardés pour cause de crise sanitaire, les travaux de construction des locaux qui accueilleront dix vestiaires et un club house touchent à leur fin (lire votre magazine n° 138).

Ce bâtiment biosourcé, composé d'une structure et d'isolants en bois, aux caractéristiques énergétiques performantes, utilise entre autres l'énergie solaire pour l'eau chaude des douches des vestiaires.



CULTURE <

RETOUR SUR...

C^{re} Envers du Monde



Itinéraires Bis

Synapz

Coup de projecteur sur deux journées de festivités particulièrement appréciées par les festivaliers qui n'ont pas boudé leur plaisir de retrouver une liberté culturelle tant attendue, les 18 et 19 juin derniers. Une nouvelle édition du festival larichois qui a rencontré un vif succès dans le centre-ville, après une année d'abstinence virale...

Retrouvez toutes les photos sur notre site Internet www.ville-lariche.fr



Morgane Ji



Les Frères Dubz



Des hommes qui portent et
des femmes qui tiennent

Un concert pour nos aînés

Après-midi musical pour nos aînés Larichois, le 6 juillet dernier, parmi lesquels de nombreux seniors de la résidence autonomie Marcel du Lorier, qui ont pu assister à un concert de Lili & Co offert par la municipalité à la Pléiade. Entre jazz manouche et rockabilly, les compositions originales du quatuor ont su ravir un public conquis.



Lili & Co

DÉCEMBRE

VENDREDI 3

Audition de l'école de musique

18h30 – La Pléiade

DU VENDREDI 3 AU DIMANCHE 5

Téléthon

Randonnée, vente de gâteaux, présence sur le marché de Noël.

Plus d'informations auprès de Mme Livet au 06 80 38 92 59.

SAMEDI 4



Marché de Noël 2021

La ville de La Riche et l'Union des commerçants vous donnent rendez-vous le samedi 4 décembre 2021 sur la place du Maréchal Leclerc pour vous faire profiter d'animations et des idées cadeaux des nombreux commerçants présents. Vous pourrez y rencontrer le Père Noël en personne mais aussi les célèbres personnages de Disney et de la Pat'Patrouille qui nous feront l'honneur d'être présents. L'occasion de profiter d'un moment convivial et féérique au cœur d'un marché de Noël artisanal et gourmand.

VENDREDI 10



« Douce France » Opus Jam

20h30 – La Pléiade

Un voyage à la découverte du patrimoine musical français pour toutes les générations, de la Renaissance à nos jours.

Tarifs : 14 € / 11 € / 8 €

DU MERCREDI 15 AU SAMEDI 18

Exposition habitée « Home Sweet Home »

Médiathèque - Gratuit

Tantôt, ce globetrotteur spatiotemporel nous ouvre les portes de son « chez lui ». Le visiteur découvrira son habitat résolument rétro.

SAMEDI 18



« Un flocon dans ma gorge »

Compagnie Jabberwock

11h – La Pléiade - Jeune public (dès 6 ans)

Un spectacle de théâtre jeune public inspiré de l'histoire de Marie-Pascale Dubé, comédienne et chanteuse franco-qubécoise, un roadtrip vocal joyeux et onirique.

Tarifs : 6 € / 4 €

MARDI 21

Les Bodin's en Thaïlande

14h30 - La Pléiade - Tarifs : 4,50 € / 6 €

MERCREDI 22

Encanto (Disney)

10h - La Pléiade - Tarifs : 4,50 € / 6 €

JANVIER

MERCREDI 5

Vœux du Maire

Nous vous donnons rendez-vous le **5 janvier 2022 à 19h** à la salle des fêtes, rue du Petit Plessis, pour assister à la cérémonie des vœux du Maire.

DIMANCHE 9

Tournoi de football en salle

9h à 18h - Complexe sportif Jean-Marie Bialy Challenges Philippe Bouty (U11) et Jean-Michel David (U13). Organisé par le Racing La Riche Tours.

SAMEDI 15



« Sauvons les pâquerettes »

Collectif Coqigru

11h – La Pléiade (dès 3 ans)

Un spectacle de théâtre et de musique jeune public.

Tarifs : 6 € / 4 €

VENDREDI 21

« Seraphin » Selma Compagnie

20h30 – La Pléiade

Une comédie musicale gastronomique qui reprend tous les codes de la comédie musicale made in Broadway.

Tarifs : 25 € / 17 € / 10 € / 8 €

MARDI 25

Ligue d'improvisation de Touraine amateurs

Venez retrouver les élèves des ateliers d'improvisation de la Ligue d'improvisation de Touraine à la Pléiade !

Tarifs en ligne : 12 € / 10 € / 8 €

Tarifs sur place : 14 € / 12 € / 9 €

VENDREDI 28

« Une nuit d'été 1942 »

Compagnie Résonance(s)

20h30 – La Pléiade

Un spectacle de théâtre et de danse au service de la mémoire. Une adaptation du recueil de nouvelles « Nuit de juillet, la rafle du Vel d'Hiv » de Philippe Lipchitz, portraits fictifs mais malheureusement si réels.

Tarifs : 14 € / 11 € / 8 €

Tribune de la Majorité

Mesdames, Messieurs,
Chères Larichoises, chers Larichois

À La Riche, la solidarité n'est pas un vain mot. Elle se traduit de façon très concrète dans les actions de la Municipalité. Car le « vivre ensemble » c'est aussi cela : considérer que l'action publique contribue à aider plus ceux qui ont le moins, à intervenir rapidement sur les situations d'urgence, à aider et accompagner ceux qui en ont le plus besoin.

C'est ainsi que nous avons décidé de soutenir deux associations qui interviennent à l'international : Medical Hope (collectif AMN Urgence Algérie Covid-19), ainsi que le Secours Populaire qui déploie des actions dans de nombreux pays en situation de misère, de guerre, de dénuement. Nous avons aussi proposé un vœu pour l'accueil digne, en France, d'Afghans menacés par les Talibans ; notre commune accueille depuis quelques mois une jeune Afghane qui a dû fuir son pays. C'est aussi le sens de l'accueil en Mairie des parrainages républicains, comme ce fut le cas le 16 octobre dernier.

Bien sûr, la solidarité est aussi locale. Elle est quotidienne au CCAS qui intervient auprès des Larichois en difficulté. Elle est régulière auprès des associations qui assurent du lien social. Elle se traduit par une approche équitable des dispositifs municipaux : accès au quotient familial, semi-gratuité de la restauration scolaire, aide aux loisirs. Elle est forte aussi dans nos interventions dans le cadre de la politique de la ville ou en financement du centre social Equinoxe et de ses actions pour tous les habitants de notre commune.

Cette action va continuer ces prochains mois et ces prochaines années car nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'affirmer chaque jour la cohésion au sein de notre commune au moment où certains, dans des campagnes politiques et médiatiques nationales et parfois locales, cherchent à opposer les individus, à diviser, à fracturer la société par calcul et par cynisme.

**LES ÉLUS DE
« LA RICHE EN COMMUN »**

Tribune de l'opposition

Mesdames, Messieurs,
Chères Larichoises, chers Larichois

Une rentrée compliquée par la Covid. Les événements Locaux et Nationaux ont rempli notre quotidien. Lors du dernier Conseil Municipal, 4 élus communistes sur 5 ont quitté la majorité pour créer un groupe indépendant. Ainsi que Monsieur Clement Sébastien qui siège désormais comme non-inscrit à un groupe. Cette majorité se fragilise par ces fractures et nous restons très attentifs aux informations à venir.

Les prochaines élections présidentielles seront aussi compliquées par le nombre de personnes qui se présenteront avec toujours des promesses, que des promesses.

Revenons aux élections départementales de Juin 2021. Nous retiendrons la promesse de notre Maire qui dans son programme avait promis de reverser son indemnité départementale aux associations, et nous espérons être tenu au courant de la finalité de cette promesse pour l'ensemble des Larichois(es). Et d'ailleurs, le fait de donner

aux associations, permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du total dans la limite de 20 % du revenu imposable du foyer.

Nous tenons à féliciter les personnes récompensées au concours des balcons fleuris et il est dommage que la personne de notre groupe habituellement présente à ce moment, n'ait pas pu s'y rendre suite à une confusion dans les invitations venant de la mairie.

Les WC publiques de la place St Anne ne sont plus utilisables depuis 4 ans. Les commerçants du marché du samedi se sont rapprochés de la municipalité pour avoir comme réponse « compétence de la Métropole »... cherchez l'erreur.

Seuls et contre tous, maintenant la commune devra se battre pour réaliser son programme défini lors des dernières élections Municipales.

**LES ÉLUS DE
« LA RICHE EST NOTRE AVENIR
PORTONS-LE ENSEMBLE »**

C'EST
NOUVEAU

Un portage de repas à domicile pour nos aînés



La ville de La Riche propose un nouveau service de portage de repas à domicile pour les personnes de plus 70 ans et/ou en situation de handicap. Les menus sont composés à 70 % de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique française (10 composantes sur 5 jours) en circuit court, fraîches et de qualité. Le tout pour un tarif par repas compris entre 3,29 € et 9,46 € en fonction des revenus.

Quels publics sont concernés ?

- Les personnes à partir de 70 ans éprouvant des difficultés à préparer leur repas,
- les personnes en situation de handicap ou invalides,
- les personnes sortant d'hospitalisation, temporairement invalides, ou ne pouvant préparer leur repas pour raison de santé, sans condition d'âge.

Ce service est proposé en partenariat avec le prestataire Prestalims, chargé de la confection des repas, et la société Coviva qui en assure la livraison.

Plus d'informations auprès du service de l'action sociale de l'Hôtel de ville au 02 47 36 24 24.



LA VILLE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population larichoise qui sera organisé début 2022 en collaboration avec l'INSEE, la municipalité recrute des agents recenseurs du 10 janvier 2022 jusqu'à la fin de l'opération, courant février. Après une courte période de formation, ces agents seront chargés d'effectuer le recensement selon un secteur géographique déterminé au préalable. Les agents recrutés devront être entièrement disponibles pendant toute la période du recensement, être titulaires d'un permis B et disposer d'un véhicule personnel, mais aussi faire preuve de grandes qualités relationnelles, d'une capacité à s'organiser, de discrétion, de confidentialité et de neutralité.

Pour postuler, rendez-vous sur le site Internet de la ville www.ville-lariche.fr (rubrique Ma ville / Emplois et stages) ou contactez l'Hôtel de ville au 02 47 36 24 24 (direction des ressources humaines ou service aménagement urbain). Contact mail : urbanisme@ville-lariche.fr.



La ville de La Riche engagée dans la démarche Cit'ergie

Parce que les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le changement climatique, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose un outil de pilotage et d'appui opérationnel dans la mise en œuvre de leur politique énergétique et climatique : Cit'ergie. Une politique dans laquelle la ville de La Riche a choisi de s'engager en s'inscrivant dans une démarche de labellisation récompensant les territoires engagés dans la transition énergétique. En adoptant cette démarche, la collectivité s'engage ainsi à élaborer un plan d'actions climat-air-énergie dont la conduite opérationnelle sera menée par la direction des services techniques et de l'urbanisme de l'Hôtel de ville, accompagnée par un conseiller accrédité Cit'ergie. Déclinaison française du dispositif European Energy Award, ce label compte à ce jour plus de 1 400 collectivités participantes.

Tout savoir sur la taxe foncière à La Riche

Parce que vous vous posez des questions sur la taxe foncière, et notamment sur son éventuelle augmentation en 2021, la municipalité a souhaité vous expliquer son mode de calcul au regard de votre avis d'imposition. Pour mémoire la ville n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2009 !

Exemple du calcul des cotisations

Le taux de la rubrique « commune » correspond au taux voté par le conseil municipal. Ce taux n'a pas augmenté à La Riche depuis 2009.

Les taxes spéciales sont imputées par l'Etablissement Public Foncier (EPF), en charge du portage des acquisitions foncières. Il permet à la ville de La Riche d'acquérir des terrains ou des maisons stratégiques pour éviter la spéculation ou des constructions trop denses non souhaitées. L'EPF achète alors à la place de la commune.

Taxes foncières 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2020	43,55 %	%	%	0,172 %	8,96 %	%	
	Taux 2021	43,55 %	%	%	0,327 %	10,86 %	%	
	Adresse Base	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2 ^e quinzaine de septembre						
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Adresse Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2020	819	%	%	3	168	%	
	Cotisation 2021	821			5	205		1031
	Variation	+0,24 %			+ 66,67 %	+22,02 %		

Le taux voté par le conseil municipal, vient s'appliquer sur une base qui est votée par le Parlement. C'est l'augmentation de cette base votée par l'État, qui engendre une augmentation éventuelle de votre impôt, et non le taux appliqué par la ville.

Une forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) décidée par l'État, mais aussi des coûts liés au service de collecte et de gestion des déchets, ont engendré une augmentation de la taxe d'ordure ménagère. Cette taxe est votée par la Métropole.

La ville de La Riche vous souhaite une
merveilleuse
année



Cérémonie des vœux du Maire

mercredi 5 janvier 2022
à 19h à la salle des fêtes

rue du Petit Plessis - Entrée libre

Dessin réalisé par les enfants de l'atelier municipal d'arts plastiques
© Direction de la communication de la ville de La Riche



ville de
LA RICHE